



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

élèves

Question au Gouvernement n° 4068

Texte de la question

DÉCROCHAGE SCOLAIRE

M. le président. La parole est à Mme Stéphanie Pernod Beaudon, pour le groupe Les Républicains.
(Applaudissements sur les bancs du groupe Les Républicains et du groupe de l'Union des démocrates et indépendants.)

Mme Stéphanie Pernod Beaudon. Ma question s'adresse à Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Je sors d'une campagne législative partielle. C'est toujours l'occasion de sonder l'opinion des Français : aujourd'hui, elle est catastrophique. Nos concitoyens ne croient plus en l'autorité de l'État, ils ont peur pour leur sécurité et pour l'avenir de leurs enfants.

Madame la ministre, je veux vous parler de l'éducation nationale.

Dans d'autres temps, on a mis en place le collège unique pour permettre à chacun de nos enfants d'être instruit et d'avoir un métier. Aujourd'hui, pour les élèves qui ne rentrent pas dans ce cadre scolaire, ce collège mène à l'échec.

Un jour, dans d'autres temps, on a souhaité que 80 % d'une classe d'âge atteigne le niveau du bac. Aujourd'hui, plusieurs milliers de jeunes, que l'on qualifie de « décrocheurs », sortent chaque année du système scolaire sans aucune qualification. J'entends que l'on veut maintenant leur donner une allocation.

On ne veut plus donner de notes à l'école. On ne veut plus que les jeunes redoublent. On veut une école égalitaire dans laquelle on a oublié le mérite, puisqu'on a supprimé les bourses, et dans laquelle on a oublié la créativité et les différences entre nos enfants. *(Applaudissements sur les bancs du groupe Les Républicains et du groupe de l'Union des démocrates et indépendants.)*

M. Michel Ménard. Vous allez avoir une mauvaise note !

Mme Stéphanie Pernod Beaudon. Madame la ministre, je veux vous poser une seule question : quand allez-vous arrêter de montrer que les métiers n'ont pas leur place dans l'éducation nationale ? *(Même mouvements.)* Quand allez-vous arrêter de détruire des enfants qui vont sortir du système scolaire et à qui la loi El Khomri va proposer d'être assistés ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe Les Républicains et du groupe de l'Union des démocrates et indépendants. – Vives protestations sur les bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.)*

M. le président. S'il vous plaît, mes chers collègues !

Mme Stéphanie Pernod Beaudon. Dans cette loi El Khomri, vous mettez en place la garantie jeunes, qui a une seule finalité : elle consiste à dire aux jeunes qui sortent du système scolaire sans qualification de ne pas s'inquiéter, parce qu'ils recevront une allocation avant même d'avoir travaillé.

Madame la ministre, l'école, c'est le mérite, c'est la persévérance, c'est l'excellence de nos enfants. Ils sont notre avenir.

M. Jean Launay. Et les suppressions de postes ?

Mme Stéphanie Pernod Beaudon. Durant les huit mois qu'il vous reste, j'aimerais que vous cessiez de les détruire. *(Applaudissements sur les bancs du groupe Les Républicains et du groupe de l'Union des démocrates et indépendants.)*

M. Michel Lefait. Zéro pointé !

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Madame la députée, félicitations pour votre élection et bienvenue dans cet hémicycle !

Il fut un temps où les questions d'éducation, notamment la question cruciale de la lutte contre le décrochage scolaire, qui amène 150 000 jeunes à sortir chaque année du système scolaire sans qualification, pouvaient faire consensus sur les différents bancs de votre assemblée. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain et du groupe radical, républicain, démocrate et progressiste.)*

Mme Catherine Coutelle. Très bien !

M. Julien Aubert. Ça ira mieux l'année prochaine !

Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre. Nous savons que le décrochage scolaire est un véritable fléau, tant pour les individus qui se retrouvent sans bagage, sans diplôme et donc sans perspective d'emploi sur le marché du travail, que pour la société, à qui les décrocheurs vont coûter cher pendant des années.

Depuis de nombreuses années, des gouvernements de droite ou de gauche, avec plus ou moins de convictions,...

M. Claude Goasguen. Pas les mêmes !

Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre. ...se sont attelés à apporter des réponses et à adopter des mesures pour lutter contre ce décrochage.

Je le rappelais encore en décembre dernier : depuis le début de ce quinquennat, nous avons tant agi que nous avons ramené le nombre de jeunes sortant chaque année du système scolaire sans qualification de 140 000 en 2012 à 110 000 cette année. Autrement dit, nous avons réduit de 30 000 le nombre de jeunes concernés. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain et sur plusieurs bancs du groupe radical, républicain, démocrate et progressiste.)*

Cela ne s'est évidemment pas fait par la magie du hasard, mais parce que nous avons mené des politiques cohérentes. Je pense à la prévention du décrochage, à la formation des enseignants à en détecter les premiers signaux pour y remédier très vite, mais également au droit au retour en formation offert à ceux qui sont

malheureusement déjà sortis du système et à qui l'on propose, lorsqu'ils s'en repentent, de reprendre leurs études et de se qualifier pour exercer un emploi.

M. Claude Goasguen. En fait, vous avez tout inventé !

Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre. Ce droit au retour en formation existe depuis deux ans et a bénéficié à 26 000 jeunes venus reprendre une scolarité, sous une forme ou sous une autre. Nous avons décidé d'accompagner la démarche de ces jeunes par le versement d'une bourse, qui leur permet tout simplement de remédier à leurs difficultés financières lorsqu'ils sont dans des situations sociales compliquées. Je ne vois pas...

M. le président. Merci, madame la ministre.

Données clés

Auteur : [Mme Stéphanie Pernod Beaudon](#)

Circonscription : Ain (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4068

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 juin 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [16 juin 2016](#)